



Réf : 569624

ODORISANT D'ATMOSPHÈRE



USAGES ET PROPRIÉTÉS : FAR DESODORISANT SPRAY CITRON est un odorisant d'atmosphère de composition hydro alcoolique aux senteurs fraîches et raffinées. Il permet d'odoriser les locaux durant plusieurs heures : halls d'entrées, couloirs, salles de réunions, bureaux, vestiaires, intérieurs de véhicules, salle d'attente, chambres.

Sa senteur présente la pyramide olfactive suivante • Note de tête : bergamote, petit grain, citron • Note de cœur : fleur d'orange, armoise, camphré • Note de fond : cyprès, cèdre, cumin, musc.

MODE D'EMPLOI :

- Avant la première utilisation, retirer la pièce en plastique qui bloque la gâchette.
- Diriger le vaporisateur vers le centre de la pièce.
- Maintenir le flacon verticalement en hauteur et effectuer 3 pulvérisations pour un local d'un volume de 50 m³ environ.

Caractéristiques techniques :

Aspect	Densité à 20°C	pH à l'état pur	Couleur	Odeur	Solubilité
liquide	0,860 à 0,890	non significatif	incolore	note fruité	totale dans l'eau

Conditionnement :

Carton de 12 x 250 ml
Palette de 110 cartons

Gencode UC : 3 760 170 623 047
Gencod carton : 3 760 170 623 030

Stockage : stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

USAGE RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS

**Environnement :**

- 94 % d'ingrédients d'origine naturelle
- Flacon contenant 30 % de plastique recyclé
- Emballage à 95 % recyclable
- Sans colorant

Nature chimique :

- Solution hydro alcoolique
- Parfums
- Agent de surface non ionique (moins de 5 %)

Précautions d'emploi :

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- Une attention particulière est recommandée aux personnes présentant une sensibilité aux substances parfumantes lors de l'utilisation de ce produit.
- Utiliser des désodorisants ne dispense pas de suivre de bonnes pratiques d'hygiène.

Étiquetage réglementaire

cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité
Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications
(étiquetage dit CLP)

☐ Pas étiquetage

☒ Étiquetage : **SGH02 ; H225**

☒ Étiquetage additionnel : **EUH208**

Dangereux. Respecter les précaution d'emploi.

Transport ADR

cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

☐ Non Soumis

☒ Soumis

Code douanier

3307.49.00.90